



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

**INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE**

Dossier suivi par
Micheline BILAS
Elisabeth BASTE-CATAYEE

Téléphone
05.96.52 27 28

Fax
05.96.52 27 29

Mel
Ce.ipr@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schœlcher
cedex

Schœlcher, le 15 septembre 2020

Micheline BILAS et Elisabeth BASTE-CATAYEE
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de Mathématiques

A

Mesdames et Messieurs les Professeurs
de Mathématiques
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement
Des collèges et lycées, publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2020

Référence : IPR//MJB/N° 20 – 96

En ce début d'année scolaire, nous vous remercions pour le travail accompli durant l'année si particulière que nous avons traversée. Nous saluons votre implication dans le suivi des élèves, vos capacités à vous adapter aux exigences d'un enseignement à distance et votre participation aux réunions virtuelles du « cercle des maths », pendant la période de continuité pédagogique.

Nous vous souhaitons également une bonne année scolaire 2020-2021 et la bienvenue aux professeurs stagiaires qui nous rejoignent. Nous adressons tous nos remerciements aux enseignants qui acceptent volontiers de répondre à nos sollicitations en assurant des missions de formation, de tutorat ou liées aux examens.

Vous trouverez dans ce courrier les nouveautés et points essentiels de cette rentrée scolaire. Des compléments d'information ainsi que des ressources sont accessibles en suivant les liens hypertexte de ce document et en ligne sur la page d'accueil du [site disciplinaire mathématiques](#) de l'académie. La consultation régulière de votre messagerie académique est essentielle car des informations vous sont régulièrement adressées via cette adresse professionnelle.

Pendant la période de continuité pédagogique, nous avons créé des espaces [Tribu](#) et [Pearltrees](#) afin de regrouper les ressources partagées : nous vous invitons à les visiter.

L'Inspecteur Général de Mathématiques en charge de l'académie est, pour cette année encore, Monsieur Xavier SORBE.

INFORMATIONS GENERALES

Rentrée 2020 : priorités pédagogiques et outils de positionnement

Pour chacun des niveaux d'enseignement, de l'école élémentaire au lycée, des [priorités pédagogiques](#) pour la période septembre-octobre sont indiquées afin de conforter les apprentissages de l'année précédente et d'aborder les nouvelles notions. Des outils de positionnement permettant d'observer les acquis des élèves dès les premiers jours de classe sont également mis à disposition. Des recommandations et conseils de prise en charge des élèves ainsi que des repères de formations sont proposés au lycée.

Au regard de la crise sociale qui a précédé la crise sanitaire, l'inspection pédagogique régionale de mathématiques de l'académie a élaboré des recommandations qui vous ont été transmises au mois de juillet 2020. Vous les trouverez dans l'espace Tribu précité.

Plan MINIRE

Suite aux crises sociales et sanitaires que nous avons traversées, un plan de mise à niveau renforcé (MINIRE) a été élaboré dans l'académie de la Martinique afin d'accompagner les élèves dans les apprentissages et les guider vers la réussite.

Le travail d'équipe est un levier fondamental à privilégier. Il est essentiel de :

- Recenser les élèves les plus éloignés de l'école pendant la période de confinement et leur accorder une attention particulière.
- Faire le point, en équipe disciplinaire sur les notions enseignées pendant l'année scolaire 2019-2020 (en présentiel et en distanciel) et adapter les progressions pour l'année scolaire 2020-2021.
- Procéder, tout au long de l'année, à des évaluations diagnostiques de la maîtrise des prérequis (orale, écrite, observation fine des élèves au travail) en lien avec la progression retenue et ne pas faire de révisions systématiques.
- Privilégier les activités mentales (questions flash), la verbalisation des procédures et la résolution de problèmes simples pour l'ensemble des élèves, tout en allant plus loin avec ceux qui le peuvent (différencier).
- Faire du renforcement et de la différenciation des axes essentiels de l'enseignement.

Les différents dispositifs existants dans l'établissement sont à mobiliser : accompagnement personnalisé, devoirs faits, école ouverte, stages de réussite, projets divers.

Pour une continuité des apprentissages, le cahier de textes numérique est un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel entre la classe et la maison.

Plan « mathématiques »

En lien avec le [plan Villani-Torossian](#), a été élaboré pour la période 2018-2022 un plan « mathématiques ». Vous le trouverez sur le [site académique](#).

Chaque établissement devra élaborer une déclinaison des axes du plan mathématiques académique en concertation avec le groupe de pilotage de ce plan.

« Expression Orale Libre (EOL) »

Le projet EOL, impulsion académique forte et innovante, sera poursuivi cette année encore. Cet exercice d'Expression Orale Libre quotidien est mis en œuvre par tous les enseignants selon une planification établie au niveau de l'établissement. C'est un rituel pédagogique et méthodologique qui concerne tous les élèves du CP à la Terminale. Il contribuera particulièrement à la préparation des élèves aux épreuves orales du DNB et du baccalauréat (Grand oral au baccalauréat général et technologique, présentation du chef d'œuvre au baccalauréat professionnel).

AU NIVEAU DU COLLEGE

Programmes, ressources pour faire la classe et préparer au DNB

Quelques modifications mineures aux programmes de [cycle 3](#) et de [cycle 4](#) sont parues au [bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020](#), afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

Pour rappel, des [repères annuels de progression et des attendus de fin d'année](#) figurent sur Eduscol et constituent un complément aux programmes à exploiter.

Les [évaluations nationales de début de sixième](#) se dérouleront cette année entre le lundi 14 septembre et le vendredi 2 octobre 2020. Ce test de positionnement permet d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles. Des documents publiés sur Eduscol donnent des pistes pour un accompagnement des élèves en s'appuyant sur les énoncés précédents (simulation active), et vous présentent une analyse didactique et des pistes pédagogiques. En français, un test individuel de fluence non numérique permettra d'évaluer la compréhension de textes écrits longs : tout professeur sera en capacité de le réaliser.

AU NIVEAU DU LYCEE

Réforme du lycée général et technologique

La mise en œuvre de la [réforme du lycée général et technologique](#) se poursuit cette année pour la classe de terminale. Vous retrouverez les [programmes de lycée et des ressources](#), sur le site d'Eduscol.

En classe de seconde, le [test numérique de positionnement](#) de mathématiques se déroulera entre le lundi 14 septembre et le vendredi 2 octobre 2020. Les résultats permettront d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de lui **proposer un accompagnement personnalisé adapté** et de remédier à ses difficultés éventuelles. Des documents publiés sur Eduscol donnent des pistes pour un accompagnement des élèves en s'appuyant sur les énoncés précédents (simulation active), et vous présentent une analyse didactique et des pistes pédagogiques.

Baccalauréat 2021.

L'évaluation au baccalauréat général et technologique repose sur des épreuves terminales et sur des évaluations de [contrôle continu](#) tout au long du cycle terminal. Les modalités d'organisation du contrôle continu et les épreuves communes ou spécifiques sont présentées dans le [BO spécial n° 6 du 31 juillet 2020](#).

L'épreuve du [Grand oral](#) a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permettra aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel. Afin d'accompagner le développement aux compétences orales des élèves, un [plan de formation](#) vous est présenté sur un site dédié et propose notamment un parcours national d'autoformation.

Sections de techniciens supérieurs (STS)

Comme chaque année, une lettre de rentrée précisant les nouveautés vous parviendra très prochainement.

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Programme Académique de Formation (PAF)

Les actions de formation sont consultables sur le [site académique](#). Vous pouvez informer le coordonnateur académique de formation, Mme Karine ALEXIA (karine.alexia@ac-martinique.fr) de votre candidature.

Laboratoires de mathématiques

Destiné aux enseignants, le [laboratoire de mathématiques](#), en lien avec l'enseignement supérieur, est conçu comme un lieu de formation permanente et de réflexion disciplinaire, didactique et pédagogique des équipes de mathématiques. Il participe à la formation continue et au développement professionnel des enseignants. C'est un projet à l'échelle de l'établissement qui renforce l'efficacité et consolide l'esprit d'équipe.

L'objectif, pour cette année, est de poursuivre la dynamique engagée dans certains établissements, de créer de nouveaux laboratoires en lycée et d'en implanter en collège en les ouvrant aux professeurs des écoles de proximité.

Rendez-vous de carrière

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement des personnels enseignants tout au long de leur parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. Trois rendez-vous de carrière sont prévus : au 6e, 8e et 9e échelon (pour l'accès à la hors classe). Vous trouverez plus de détails sur le [guide du rendez-vous de carrière](#).

VIE DE LA DISCIPLINE

Promotion et la valorisation de la discipline

Nous vous demandons de contribuer à susciter chez les élèves le goût des sciences et de la recherche et à leur donner une image positive des mathématiques. Cette promotion et cette valorisation doivent être faites dans le cadre de votre classe, mais aussi en favorisant la participation de vos élèves à ces manifestations.

- [Fête de la science](#) du 6 au 16 novembre 2020 ;
- [Semaine des maths](#) sur le thème « Mathématiques et société » du 15 au 21 mars 2021 ;
- [Rallye Mathématique des Antilles](#) de janvier à mars 2021 ;
- [Olympiades de Mathématiques](#) le 17 mars 2021 (vous pouvez entraîner vos élèves en utilisant les [annales](#) qui sont accessibles sur le site de l'APMEP) ;
- Concours divers ([Calcul@TICE](#), [Al-Kindi](#), [Algoréa](#), [Castor informatique](#), ...).

Site disciplinaire de l'Académie, Espaces Tribu et Pearltrees

Ces [site](#) et espaces vous offrent des informations générales et des documents pédagogiques dont certains sont propres à l'académie. Vous y trouverez la liste des documents à nous transmettre dans le cadre d'une visite d'accompagnement. Il doit aussi permettre de mutualiser les expériences. Nous vous encourageons donc à nous envoyer vos propres documents (progressions, devoirs communs, cours, utilisation du numérique...) aux adresses électroniques suivantes :

micheline.bilas@ac-martinique.fr et elisabeth.baste-catayee@ac-martinique.fr

Micheline BILAS et Elisabeth BASTE-CATAYEE